

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 4 Mai

Le 1^{er} Mai

Tant à Paris qu'en province, la fête du 1^{er} mai s'est passée dans le plus grand calme. Est-ce par suite des mesures prises par le gouvernement, est-ce parce que le sentiment de l'inutilité des manifestations socialistes commence à se faire jour parmi les ouvriers, ou parce que, conscients de leur force et sûrs de triompher tôt ou tard dans leurs revendications, les prolétaires dédaignent l'apparat et la mise en scène des meetings et des processions socialistes, ou enfin par suite du défaut d'entente entre les diverses écoles et les principaux chefs de l'armée des travailleurs? pour toutes ces raisons sans doute.

Dans un certain nombre de centres ouvriers le travail n'a même pas été suspendu, tant on commence à reconnaître les inconvénients du chômage, notamment à Saint-Chamond, à Decazeville, à Montluçon. Seules les villes où les élections de l'an dernier ont nommé une municipalité socialiste, comme Marseille et Roubaix, ont réussi à donner une grande solennité aux manifestations. A Marseille, par exemple, le maire, entouré du conseil municipal, a reçu les délégations ouvrières, présentées par M. Antide Boyer, député, il s'est engagé à remettre les cahiers de leurs revendications, non au gouvernement, mais aux représentants de la nation.

A Roubaix, le cortège socialiste a défilé devant la municipalité qui se tenait, revêtu de ses insignes, sur le seuil de la Mairie. On a tenté vainement de déployer des drapeaux rouges. Devant l'usine Lepoutre, une légère bagarre s'est produite entre les manifestants et quelques ouvriers qui avaient repris le travail et qui ont dû l'interrompre devant les menaces et les violences de leurs camarades.

Dans la plupart des grandes villes tout s'est borné à la réception de quelques délégations qui se sont rendues à la préfecture

et à la mairie porter l'expression des revendications ouvrières.

A Cahors, notamment, la manifestation de la Fédération des Syndicats ouvriers n'a pas perdu un seul instant le caractère calme, que les organisateurs avaient voulu lui donner.

Les revendications apportées par les ouvriers cadurciens aux pouvoirs publics, ne différaient pas de celles qui ont été faites en France par tous les groupes socialistes. Journée de 8 heures, minimum de salaires, caisse de retraite pour les ouvriers, voilà les principaux articles du programme économique et politique qui a fait tous les frais de la manifestation.

A Paris, les délégations réunies dans les mairies se sont rendues au Palais-Bourbon. Elles ont été reçues, par groupe de cinq, au secrétariat de la présidence : leurs demandes se sont réduites aux points que nous avons déjà fait connaître. Il convient d'y ajouter toutefois la suppression des bureaux de placement. Les pétitionnaires voudraient que cette dernière mesure vint en discussion avant la fin de la législature.

On avait annoncé l'exhibition d'un char révolutionnaire, souvenir facétieux de la mi-carême, mais les curieux ont attendu en vain l'apparition de l'emblème inédit des revendications sociales. La police avait l'ordre de s'opposer à cette promenade carnavalesque. Un seul incident s'est produit devant la Bourse du Travail, fermée par ordre du gouvernement. MM. Baudin et Vaillant s'y sont présentés escortés de 200 manifestants et ont protesté contre cette mesure, aux cris de vive la Commune !

Les agents de la caserne du Château-d'Eau mettent aussitôt le député du Cher en état d'arrestation. M. Baudin doit être au comble de ses vœux : il cherchait depuis quelques jours à faire violer en sa personne l'immunité parlementaire. Le voilà servi, il vient de décrocher à peu de frais et sans grands risques, la palme du martyr.

En somme, depuis quatre ans que l'on

« fête » le Travail, jamais le 1^{er} mai n'avait revêtu un caractère plus calme. Est-ce à dire que le péril socialiste soit conjuré? Non pas. Ce n'est pas l'heure de s'endormir dans une trompeuse sécurité. Les questions redoutables créées par le développement de l'industrie, et les rapports de plus en plus compliqués du capital et du travail restent entières. On continuera à les agiter dans la presse, dans les congrès, sous les formes multiples de la propagande socialiste, et on ne pourra pas les éluder indéfiniment. Il y aura encore des grèves, des conflits entre les employés et les employeurs.

Où est le remède? Est-ce, comme on le croit dans le monde des travailleurs, d'après un préjugé trop facilement accepté, par l'établissement des Trois-Huit, ayant pour corollaire un minimum de salaires? Rien n'est moins certain.

La limitation des heures de travail applicable à certaines industries, ne serait pas pour d'autres sans inconvénients; elle serait même contraire à l'intérêt des ouvriers qu'elle priverait d'un supplément de salaire en les obligeant à un repos dont ils ne sentent pas le besoin. Quant au salaire minimum, il est plus contestable encore; le salaire varie selon le genre de travail, les conditions du temps et du lieu. Le soumettre à un taux uniforme, est à la fois impossible et injuste. Ce serait consacrer un privilège en faveur des ouvriers inhabiles ou négligents au détriment de ceux qui, plus actifs ou plus adroits, peuvent prétendre à une rémunération plus élevée.

Il faut en outre remarquer que donner aux seuls syndicats ouvriers, c'est-à-dire aux principaux intéressés le droit de fixer le salaire, aboutirait à une véritable négation des droits du patron et à une violation formelle de la liberté, du contrat de travail. Or, toute réforme qui ne s'imposera que par la violence, et non par l'équité, sera illusoire et factice. La solution qui consisterait à abandonner cette fixation aux conseils municipaux serait donc plus juste. On peut

également remarquer que, dans leurs revendications formulées, les groupes ouvriers ne paraissent pas vouloir comprendre que le travail manuel n'est pas seul productif, et que, à côté de lui, l'effort intellectuel, l'esprit d'entreprise, les risques du capital, ont bien leur part et leur mérite dans l'activité sociale.

Voilà ce qu'il ne faut pas craindre de dire quand on a quelque peu le culte de la vérité et quand on pense que le métier de flagorneur ambitieux et de plaisantin sceptique est le dernier de tous.

J. QUERCYTAÏN.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 2 mai

L'ordre du jour appelle la première délibération sur les propositions de loi relatives à la suppression des octrois.

L'urgence est déclarée par 252 voix contre 246, sur 498 votants.

Interpellation Dumay-Baudin

M. Dumay. — Le 1^{er} mai, nous avons eu la bonne fortune de n'avoir pas une nouvelle édition de l'affaire de Fourmies. Sans aucun motif, cependant, on a fermé un établissement municipal où des citoyens se proposaient de se réunir pour discuter la question de la journée de huit heures; devant la Bourse du travail sept ou huit agents se sont précipités sur le citoyen Baudin. La foule a crié : « C'est un député ! » J'ai protégé Baudin de mon écharpe et les agents m'ont frappé et ont lacéré mon écharpe; j'ai protesté, puis j'ai été entraîné dans la caserne du Château-d'Eau, où j'ai vu des agents brutaliser et assommer des malheureux.

On a frappé Baudin surtout parce qu'il était député. (Rumeurs).

M. Dupuy. — Il n'y a pas eu d'autres incidents que ceux de la Bourse du travail et de la place de la République. Nous avons fermé la Bourse du travail d'accord avec la commission exécutive. C'est là que M. Vaillant a harangué la foule; il a parlé d'une fermeture ignoble.

MM. Baudin et Vaillant ont été interpellés par M. Beury, inspecteur divisionnaire, dans des termes très convenables. M. Vaillant est parti d'un côté, M. Baudin d'un autre, vers un café; place de la République, M. Baudin se mêla à un groupe de manifestants.

— Alors, bégaya-t-il, c'est bien fini, je suis perdu !

Et il portait les mains à son front qui se couvrait d'une sueur glacée.

Boislaurier ne disait rien.

Il sentait combien il aurait souffert à la place du malheureux, et il n'était pas homme à donner dans une si grande épreuve, de banales paroles de consolation.

Il demanda seulement.

— Et Maurice ?

— Maurice ne sait rien encore mais il ne peut manquer de tout apprendre.

Le colonel murmura :

— Le malheureux !

Le duc s'était levé et marchait maintenant à pas saccadés.

— Il s'est forcé de quitter l'école et de donner sa démission... C'est moi qui l'ai perdu !... J'ai souillé son nom, compromis son avenir... et pourtant je n'ai rien fait pour cela; je le jure sur Dieu qui m'entend, je suis innocent.

Des larmes étaient venues aux yeux du duc.

Son visage hautain s'était comme détendu.

Ce grand malheur l'avait pour ainsi dire, amolli, brisé.

Le colonel était violemment ému.

Comme son ami, il allait et venait, ne trouvant pas un mot.

Que faire, en effet, en pareil cas.

Il se contenta de tendre la main au duc.

— Nous vous resterons, nous, put-il dire enfin, nous qui croyons en vous... Car Maurice ne doutera pas, n'est-ce pas.

— Maurice croira à ma parole, à mes larmes. C'est

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT »

28

LE

GARÇON DE JEU

PAR JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE

LA DEVINERESSE

II

Il est vrai que cet homme lui était cher maintenant.

N'était-il pas le père de Maurice, de celui que sa fille aimait.

N'était-ce pas l'amour de sa fille et du jeune homme qu'il défendait.

Il allait lentement en pensant à tout cela.

Il n'avait plus qu'un seul souci, défendre sa fille, lui épargner tous les chagrins qui la menaçaient, la laisser en dehors de toutes ces tristesses, de toutes ces angoisses...

Mais comment ?

Quand elle ne verrait plus Maurice, comment lui cacher ce qui se passait ?

Comment lui donner le change.

Le pauvre colonel, qui n'était pas habitué à mentir, était torturé d'avance d'être obligé de chercher des faux-fuyants.

Quel dénouement aurait tout cela ?

Il ne voyait plus que des malheurs partout.

Il rentra chez lui la mort dans l'âme.

Blanche dormait.

Il entrebâilla sa porte et vit sa chère tête reposer sur son oreiller blanc.

Elle souriait...

Son visage était comme illuminé par le bonheur.

En sommeillant elle pensait sans doute à Maurice...

Des larmes lui vinrent aux yeux...

Il referma la porte le plus doucement qu'il put...

Et en s'éloignant sur la pointe des pieds, il murmura tout bas :

— Dors, dors, chère enfant, tu te réveilleras encore trop tôt.

— Il se coucha, mais il ne put fermer l'œil de la nuit.

Il cherchait dans sa tête un moyen de sauver le duc, mais sans le trouver.

Et pourtant il était persuadé de son innocence !...

Mais comment la démontrer, la prouver !

Il était jour depuis longtemps et il chuchotait encore.

On frappa doucement à sa porte.

C'était son ordonnance.

Il se dressa sur son lit en sursaut, comme s'il venait d'être arraché à un profond sommeil.

— Qu'y a-t-il.

— C'est un monsieur à cette heure.

— M. le duc de Morlac.

— Le duc de Morlac :

Il sauta précipitamment à bas de son lit.

— Faites-le entrer dans le bureau... J'y vais.

— Bien, mon colonel.

C'était le duc, en effet, le duc qui était sorti de bonne heure, comme nous le savons, impatient de savoir des nouvelles, et qui ne s'était pas couché, lui, qui avait passé la nuit tout habillé, se tordant sur son canapé.

Il n'avait pu y tenir.

Dès qu'il avait cru pouvoir se présenter chez le colonel, il était descendu et avait pris une voiture.

Il était resté debout dans la pièce où l'ordonnance l'avait introduit.

Il allait et venait d'un pas saccadé, son chapeau à la main.

Il avait la face glacée et livide, et dans ses membres couraient des frissons froids comme ceux qui doivent agiter les condamnés au moment où se prononce leur sentence.

Les minutes lui semblaient longues comme des siècles.

La porte s'ouvrit enfin.

Le colonel entra.

Aussitôt les regards de M. de Morlac se portèrent vers lui.

Boislaurier avait le visage triste, défait.

L'anxiété du visiteur s'accroissait.

— Eh bien ? demanda-t-il d'une voix à peine perceptible.

— Je n'ai pas réussi, dit simplement le père de Blanche.

Le duc pâlit encore, si c'était possible.

Il se laissa tomber sur un siège, anéanti.

M. Baudin a frappé un des agents ; les agents se précipitèrent pour le dégager.

M. Baudin. — J'ai peu d'amis politiques dans cette assemblée, mais on sait que je suis incapable de mentir.

J'étais, le 1^{er} mai, devant la Bourse du travail lorsque Vaillant parlait ; je me tenais à l'écart, averti des brutalités qu'on préparait contre moi. Un agent me désignant, a dit : « Le voilà ! » D'autres agents se sont jetés sur moi et m'ont brutalisé.

A ce moment, j'ai été traîné dans un café ; en sortant, on m'a arrêté à cinquante mètres de la place de la République ; les agents m'ont empoigné, battu et jeté dans la caserne ; je n'étais pas venu comme député, mais comme citoyen. J'ai le droit d'exiger qu'on me respecte.

Ce que je vais dire est l'exacte vérité : Dumay ayant dit : « N'assommez pas cet homme ! » Les agents ont répondu : « C'est un député ! » Les agents m'ont enfermé au poste et un brigadier m'a gifflé à plusieurs reprises.

L'émotion est indescriptible. Sur tous les bancs on crie : « Une enquête ! »

M. le président du conseil dit qu'il a fait tout son devoir, il a donné l'ordre écrit de faire respecter la tranquillité publique sans acception de personne. Personne n'est au-dessus de la loi, pas même ceux qui la font.

M. Baudin, depuis trois semaines, se promène avec le désir de se faire arrêter ; on lui a donné satisfaction. Il n'a pas à se plaindre. (Très bien !)

Demande de M. de Cassagnac

M. de Cassagnac. — Je ne rentrerai pas dans le détail du débat ; le véritable point de vue n'a pas été présenté. Vous êtes en face de deux affirmations : une de la police, l'autre de nos collègues. Le ministre ne peut pas douter de la police ; il n'y en a pas un parmi vous qui doute de la parole de Baudin.

Vous avez parlé d'un agent que M. Baudin aurait injurié ; vous auriez pu répondre en déposant une demande en autorisation de poursuites contre M. Baudin.

Le Gouvernement accepte l'ordre du jour pur et simple.

Le scrutin public est ouvert au milieu d'une vive agitation.

L'ordre du jour pur et simple est adopté par 319 voix contre 139.

INFORMATIONS

Les Incidents du 1^{er} Mai

Les derniers renseignements reçus par M. Ch. Dupuy, ministre de l'Intérieur, au sujet des manifestations du 1^{er} Mai, constatent qu'il ne s'est produit, dans la journée de lundi, aucun incident grave sur quelque point que ce soit du territoire.

La séance de mardi et la presse

Les journaux modérés approuvent l'attitude du président du conseil dans l'interpellation de M. Dumay.

En revanche, les journaux radicaux attaquent vivement M. Dupuy.

Le *Radical*, particulièrement, s'exprime ainsi : « Quand on rit d'un député désarmé, frappé par un sergent, on est sûr pour un 18 brumaire ou un 2 décembre. »

pour lui surtout que je souffre, ajouta le duc. S'il n'y avait que moi.

— Un geste énergique accentua ses paroles.

Le colonel, qui semblait absorbé par des pensées tristes, laissa échapper cette exclamation.

— Pauvre enfant !

Le duc, qui ne savait rien encore, n'en comprit pas la signification.

Il murmura seulement.

— Maintenant tout est fini ?

Boislaurier secoua tristement la tête.

Il n'espérait rien non plus.

Il y eut entre les deux hommes quelques secondes de silence mortel, puis ils se serrèrent la main et se séparèrent.

C'est en sortant de là que le duc trouva Maurice à sa porte.

A peine le gentilhomme avait-il quitté le cabinet de Boislaurier, qu'une main discrète y frappa.

Le colonel surpris leva la tête.

— Entrez, dit-il.

Une face souriante, toute colorée encore de rougeurs, se montra dans l'entrebâillement de la porte.

L'officier supérieur essuya brusquement ses yeux humides, essaya de donner une apparence joyeuse à sa physionomie, puis il dit.

— C'est toi.

— C'est moi, père... Bonjour, d'abord.

Et d'un élan, l'enfant vola dans les bras du colonel.

Celui-ci l'embrassa avec des transports éperdus.

La session parlementaire

Suivant l'*Autorité*, le gouvernement songerait sérieusement à prononcer la clôture de la session parlementaire le 10 juin.

En vertu de la Constitution, il n'y aurait pas possibilité de voter le budget de 1894, que la Chambre ébaucherait à peine.

M. Constans à l'Élysée

M. Constans s'est rendu mardi, à quatre heures, à l'Élysée, pour remercier le Président de la République de l'offre qui lui avait été faite de représenter la France comme ambassadeur à Londres ou à Rome.

L'entretien de M. Constans avec M. Carnot n'a pas duré moins de trois quarts d'heure et a porté autant sur la politique intérieure que sur la politique extérieure.

La Commission de l'Algérie au Sénat

M. Constans a été élu président de la Commission sénatoriale de l'Algérie en remplacement de M. Jules Ferry.

L'Angleterre en Egypte

La Chambre des communes a repoussé la proposition de sir Charles Dilke, qui demandait que l'Angleterre mit fin à l'occupation de l'Égypte, et M. Gladstone a prononcé à cette occasion un discours qui n'aurait pas surpris dans la bouche de son prédécesseur, lord Salisbury, mais qui cadre mal avec ses affirmations antérieures, alors qu'il n'était pas au pouvoir.

Le premier Ministre ne nie pas les engagements d'évacuation pris par le gouvernement britannique ; il s'est borné à déclarer que l'heure de les tenir n'était pas venue. C'est l'histoire du barbier qui devait raser gratis le lendemain.

Au Dahomey

Une dépêche reçue lundi annonce que le roi du Dahomey, Behanzin, a envoyé à Whidah un messager ayant pour mission de faire à la France des offres de paix. Comme il résulte de l'examen des conventions antérieures qu'il est impossible de s'en rapporter aux intermédiaires, le gouvernement français a fait répondre à Behanzin qu'il devait se présenter lui-même pour exposer ses propositions. De plus, on lui a fait savoir qu'un sauf-conduit lui serait donné pour entrer à Abomey, d'où un officier français serait chargé de le conduire au représentant de la France.

Le *Journal officiel des établissements et protectorats français du golfe de Bénin* arrivé par le dernier courrier, publie le compte rendu de l'entrée solennelle du général Dodds le 21 février dernier à Whidah, capitale commerciale du Dahomey, où se concentrent tous les services de la colonie du Bénin.

Aux portes de la ville, le général a été reçu par le commandant de la région et ses officiers, les directeurs des factoreries françaises et européennes, les députations des cabécères dahoméennes ralliés à notre cause, les chefs de canton et de *salam* (quartier), les musulmans et les féticheurs de la région.

Après les souhaits chaleureux de bienvenue présentés par le délégué des écoles de Whidah, le général Dodds est monté en voiture (un coupé de gala ayant appartenu au roi Behanzin).

Le cortège, escorté de toute la population, a traversé la ville pavoisée aux couleurs nationales, pour se rendre au fort français.

— Ma fille, ma chère fille, s'écria-t-il. Elle parut surprise du ton de son exclamation. Elle le regarda, puis elle dit : — Qu'avez-vous, père ? Boislaurier se frotta son attendrissement. — Rien, rien. — Est-ce parce que vous pensez que je vais vous quitter que vous avez du chagrin ? Le colonel fit, surpris : — Me quitter, tu veux me quitter ? — Dame ! si je me marie. A moins que vous vouliez nous suivre. Boislaurier fixait l'enfant bouche bée. Il ne comprenait pas. Blanche ajouta : — Ne faites pas le cachotier avec moi, mon père... — Le cachotier. — Je l'ai vu... — Qui ?... — Je l'ai reconnu... — Mais qui ?... — Le père de Maurice... C'est lui qui sort d'ici. — En effet, c'est le duc de Morlac. — C'est Maurice qui l'a envoyé... — Maurice ?... — Eh ! oui, pour demander ma main. Ne faites pas semblant de ne pas comprendre. M. le duc de Morlac ne serait pas venu chez nous d'aussi bonne heure sans un motif grave. — En effet, bégaya Boislaurier abasourdi. Ains-i, tu as cru ?... — Est-ce que je n'ai pas deviné juste ?

Devant le réduit de San-Jao-Baptista d'Ajuda, la garnison portugaise, commandée par le capitaine Vicente da Rosa Rolim, a rendu les honneurs militaires.

Les indigènes, dont l'enthousiasme était indescriptible, ont ensuite donné au général un grand tam-tam. Le soir, toutes les rues étaient illuminées.

La journée du 21 février 1893 a sacré une fois de plus la déchéance du roi Behanzin et la victoire des armes françaises.

Par décision du général Dodds en date du 7 mars, le wharf de Kotonou est ouvert au commerce à titre définitif. Le contrôle de l'exploitation sera exercé d'une manière effective et permanente par l'administration qui surveillera spécialement la perception des recettes et leur versement dans la caisse du trésorier de la colonie au profit d'un compte spécial.

Les sauterelles en Camargue

Arles, 2 mai.

Les sauterelles ne sont pas seulement maintenant dans la basse Camargue et sur les bords du Valcarès. Continuant leur marche, elles se dirigent vers le Nord et atteignent déjà le centre du delta et sont même au Pont-de-Rousty, au mas de Merle et dans le marais de Bouchaud, propriétés rapprochées d'Arles.

Voici quel est le nombre d'hectares envahis par les sauterelles, d'après les déclarations faites à la mairie par les propriétaires : mas du Merle, 20 hectares ; cabane de Bouchaud, 15 hectares ; mas d'Agon, 450 hectares ; Fielouse, 300 hectares ; mas Neuf, 50 hectares ; Mijeane, 300 hectares ; marais de Bouchaud, 60 hectares ; mas de Lange, 60 hectares. C'est donc une superficie de 1,255 hectares ravagée par le fléau. Tous les propriétaires font la chasse aux sauterelles avec les appareils égyptotes.

Le conseil municipal d'Arles vient de voter un premier secours de 2,000 francs ; mais si des mesures urgentes ne sont prises, les sauterelles envahiront totalement la Camargue et ensuite les territoires voisins.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Armée

M. le général Warnet, commandant le 17^e corps d'armée, inspecteur général, arrivera à Cahors, dimanche prochain, 7 mai, à 8 heures 46 du soir. Le général descendra à l'hôtel des Ambassadeurs.

Lundi, à 7 h. 30, il passera dans la cour du quartier la revue du 7^e de ligne, en tenue de campagne.

Le ministre de la guerre a approuvé l'envoi à Caylus (Tarn-et-Garonne) des troupes de la 33^e division pour l'exécution des tirs de combat.

Ces tirs seront faits avec le fusil modèle 1874. Le déplacement du 7^e de ligne sera de 11 jours. Ce déplacement aura lieu dans les premiers jours de juin.

On nous annonce que des manœuvres de division avec cadres auront lieu pendant le mois de mai, par les officiers de la 33^e division.

— Si, si, fit vivement le colonel. — Pourquoi voulez-vous me le cacher, méchant père ? Si vous saviez comme cela me rend heureuse et comme je l'aime. Le père avait détourné la tête pour cacher son émotion.

Il sentit de nouveau les larmes le gagner. Il tripotait fébrilement ses papiers sur son bureau.

L'enfant dit encore.

— Et vous n'avez pas refusé.

— Non, non, répondit Boislaurier, puis il ajouta brusquement.

— Mais laissez-moi... Va-t-en !... J'ai à travailler.

Et il feloignait du geste... Il sentait qu'il n'allait plus être maître de lui.

— Je me sauve, dit l'enfant très gai, je sais tout ce que je voulais savoir... Au revoir, père.

— Adieu.

Quand elle eut disparu, le colonel donna libre cours à l'émotion qui l'étouffait.

Puis il se leva, prit son chapeau et se dirigea vers la porte en disant.

— Oh ! il faudra que je le sauve ! ma fille en mourrait.

IV

Le colonel s'était promis, comme nous venons de le voir, de sauver le duc, et surtout le bonheur de Maurice et de Blanche, mais il se trouvait malheureusement fort embarrassé de tenir cette promesse.

Il ne savait vraiment pas ce qu'il allait faire

Parmi les officiers appelés à y prendre part, nous remarquons M. Méric de Bellefond, lieutenant-colonel au 7^e de ligne, et MM. Maréchal et Salvan, chefs de bataillon au même régiment.

Lundi prochain aura lieu à Gourdon la célébration du mariage de M. le lieutenant Azema, du 7^e de ligne, avec Mlle Berthe Savoyt.

Convocation des officiers de réserve

En raison du retard apporté au vote de la loi de révision des cadres et des modifications qu'a dû subir, en conséquence, le programme des manœuvres d'automne, primitivement basé sur la promulgation préalable de cette loi, les officiers d'infanterie de la réserve active ignorent encore aujourd'hui s'ils seront ou non convoqués le 21 août prochain.

Un grand nombre de ces officiers ont pourtant un intérêt de premier ordre à être fixés sans retard sur la décision de l'autorité militaire, puisque cette décision peut les soumettre au stage d'instruction en 1893 ou les renvoyer à 1894.

Commissariat

Nous apprenons avec plaisir que M. Chevalier, commissaire de police, vient d'être appelé au poste important de surveillant général, à l'arsenal de Rochefort.

Cet avancement est bien dû aux services excellents de M. Chevalier. Son court passage à Cahors nous a permis d'apprécier, en même temps que son tact parfait, ses aptitudes remarquables de chef de police. C'est un de ces rares agents qui font de la bonne besogne sans ostentation et sans bruit et qui sont précieux pour la sécurité publique.

Distribution des prix

La distribution des prix dans les lycées et collèges se fera le 1^{er} août ; la rentrée des classes aura lieu le 2 octobre.

Congrès socialiste

Le congrès annuel des groupes adhérents à la Fédération socialiste du Lot se tiendra à Figeac les dimanche, 21 et lundi, 22 mai prochain.

Véloce-Sport Cadurcien

MM. les membres du V.-S. C sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu samedi, 6 mai courant, à 8 h. 1/2 du soir, au siège de la Société (café Tivoli).

Achats effectués par le comité de remonte

Gramat. — M. Lafeuille, à Gramat, jument 910 fr. ; M. Brel, à Issendolus, jument 870 fr. ; M. Grimal, à Issendolus, cheval 840 fr. ; M. Laptap, à Sonac, jument 870 fr.

Cahors. — M. Ramond, à Cahors, cheval 740 fr. ; M. Ourival, à Cremps, jument 800 fr.

Itinéraire du comité de remonte en mai Figeac, vendredi 5, à midi 1/2.

Sapeurs-Pompiers

La Compagnie des Assurances Générales contre l'incendie, voulant marquer sa légitime reconnaissance aux Sapeurs-Pompiers de Cahors, pour le zèle et le dévouement qu'ils ont déployés pour combattre le violent incendie qui s'est déclaré, le 20 janvier dernier, dans la maison de M. Vidaille, harnacheur, boulevard Gambetta, a fait verser une somme de 30 fr. dans leur caisse de secours.

Les Sapeurs-Pompiers en expriment tous leurs remerciements à cette Compagnie et à M. Coudere, son représentant.

pour cela.

Il était sorti machinalement, et errait au hasard sur le boulevard, cherchant une inspiration, quand ses yeux tombèrent sur une file d'hommes sandwichs affublés de deux plaquettes en forme de chasuble, sur lesquelles se détachaient ces mots en lettres gigantesques :

JENNY CLARKSON

JENNY CLARKSON

LE PRÉSENT, LE PASSÉ, L'AVENIR

JENNY CLARKSON

JENNY CLARKSON

Comme tous les autres promeneurs, Boislaurier avait regardé passer ces singulières affiches, faites pour attirer le regard et attirer la curiosité.

Il se rappelait avoir vu déjà dans les journaux ce nom de Jenny Clarkson, mais il n'y avait jamais prêté attention.

Il ignorait ce qu'était la nouvelle venue, où elle habitait, ce qu'elle faisait.

Il était resté en dehors de l'engouement du boulevard.

Aussi allait-il poursuivre son chemin sans plus se préoccuper de Jenny Clarkson, quand un de ses amis, colonel retraité, la face rouge, les cheveux blancs coupés ras, portant sur sa redingote la rosette de la Légion d'honneur, le croisa et se retourna en l'apercevant, la main tendue.

(A suivre.)

A tous les ingénieurs français

La question du Canal des Deux mers est sur le point d'avoir sa solution pratique.

Sous le patronage d'un grand nombre de Chambres et tribunaux de commerce, de Chambres consultatives d'Arts et Manufactures, de Sociétés agricoles, de Syndicats agricoles et de l'Industrie, de Conseils généraux et de Municipalités, un grand concours national vient d'être ouvert entre tous les ingénieurs français, pour établir le meilleur projet du Canal maritime de l'Océan à la Méditerranée.

Cent mille francs de prix sont affectés aux lauréats de ce concours qui sera clos le 31 décembre 1893.

Le programme et les conditions seront fournis à tous les ingénieurs qui en feront la demande, au siège de la Société nationale d'initiative du Canal des Deux Mers, 22, rue Rossini, Paris.

Arrestation

Le nommé Laytou, Jean, maçon, âgé de 57 ans, demeurant habituellement à Castel franc, a été arrêté pour vagabondage et mendicité. Il s'introduisait dans les maisons simulant des infirmités.

Cet individu a déjà subi une quinzaine de condamnations.

THÉÂTRE DE CAHORS

Jeudi 4 Mai

Première représentation du grand succès

LE

PETIT DUC

Opéra comique en 3 actes

M^{me} D.-GUYOT remplira le rôle du *Petit Duc*

PRIX ORDINAIRE DES PLACES

VITICULTURE

Je viens de traverser les vignobles reconstitués de l'Aude, de l'Hérault et du Gard, en chemin de fer, bien entendu, et j'ai pu constater que dans nos contrées, la végétation était plus avancée que dans le Midi proprement dit. Les vignes qui là-bas ont poussé comme dans nos plaines, sont l'exception. Du côté de Nîmes, de Montpellier et de Narbonne seulement, on peut en rencontrer quelques-unes qui, sous ce rapport, pourraient rivaliser avec les nôtres.

La généralité du vignoble est en quelque sorte en retard, et cela tient sans doute à la fraîcheur produite par les brises marines. Sur le littoral méditerranéen, il ne fait pas aussi chaud que dans nos régions.

Des renseignements recueillis, il résulte encore que, cette année, et grâce à la température privilégiée dont jouit la vigne chez nous, la *montre* dans le Midi n'est pas supérieure non plus à celle qui apparaît ici.

Elle serait même très jalouse dans le Gard et dans l'Hérault. Partout cependant, elle est de nature à faire concevoir aux viticulteurs de magnifiques espérances.

Que ne jouissons-nous tous les ans dans nos contrées, d'une température aussi égale, nous permettant, comme là-bas, de faire à temps les nombreux travaux que comportent nos vignes ! Peut-être pourrions-nous espérer de les voir rivaliser avec avantage, avec celles du Midi, sous le rapport du rendement.

Mais hélas ! c'est cette année seulement que la comparaison peut se soutenir.

La culture du Midi diffère cependant de la nôtre, et l'avantage appartient à celle du Midi.

1^o Nous ne travaillons pas aussi bien nos champs.

En effet, nous donnons bien deux façons à nos vignobles ; nous les *ouvrons* et les *fermons*. Dans le Midi on paraît, en général, donner aussi deux labours à la vigne, mais on les donne différemment.

Au lieu de labourer deux fois dans le même sens comme nous, on laboure une fois en long et une fois en travers. Les vignes sont disposées en quinconces, les animaux passent aisément dans tous les sens, et cela semble être préférable à plusieurs points de vue. Non seulement la terre se travaille mieux, mais encore c'est peut-être économique. C'est à peine, en effet, s'il reste au pied de la souche 25 centimètres carrés de terre à bêcher. Certainement, cette opération est là-bas, bien moins onéreuse que chez nous.

Le travail donc, est mieux et plus intelligemment exécuté dans le Midi.

2^o La taille est également mieux comprise. On taille le plus près possible du vieux bois. Les coursons sont courts et bien plus nombreux. Il n'est pas rare de voir jaillir des bourgeons 4 ou 5 raisins magnifiques, ce qui fait une moyenne de 10 ou 12 par courson et 50 ou 60 raisins par pied.

Comme aucune intempérie ne vient comme ici,

niure aux développements de ces beaux fruits, la récolte donne des résultats merveilleux.

Ici, nous ne savons pas, en général, tailler la vigne. Nous ne laissons pas assez de coursons, et nous obtenons trop de bois. Si nous laissons une tige à fruit (flajo), c'est souvent au détriment des coursons ; et il arrive souvent même qu'on ne recourbe pas cette tige. La sève alors se porte à l'extrémité supérieure et les bourgeons inférieurs s'atrophient. Que de coursons ne supprimât-on pas aussi, pour sacrifier à l'alignement du pied de vigne dans le sens des sillons ?

La taille du Midi est de beaucoup plus rationnelle. Elle n'épuise pas le précieux végétal, et elle donne un rendement magnifique.

Evertuons-nous donc à faire pour la culture, ce que l'on fait si bien dans le Midi. Sélectionnons soigneusement nos cépages, plantons-les, taillons-les dans les meilleures conditions, et, Dieu aidant, peut-être les verrons-nous produire à l'instar de là-bas. Cette année paraît devoir être exceptionnelle au point de vue climatique ; espérons que tous, nous allons remplir nos cuves et nos foudres.

Mais ce ne sera pas tout que de les remplir. Il nous faudra les vider, et ceci sera peut-être encore plus difficile, pouvoir les vider. Il nous faudra pouvoir vendre ce vin, qui nous aura tant coûté à produire. Je le répète, ce ne sera pas facile. Les quais de Cette et de Marseille regorgent de demi-muids exotiques qui apportent à nos commerçants des vins lourds, chargés de couleur et d'alcool, mais leur permettant de faire d'une barrique deux et peut-être trois. On dirait que la dénonciation des tarifs n'a jamais été faite, à voir l'encombrement de ces ports.

Aussi, les producteurs du Midi ne trouvent-ils pas à écouler leurs vins. Ils se voient obligés de les donner à 10 et 12 fr. l'hectolitre.

Sans doute, nos vins sont plus fins, plus délicats, plus généreux, mais qui donc apprécie cela maintenant ? Ne trouve-t-on pas moyen, à Paris, de débiter du vin à 20 centimes le litre, alors que déjà les droits d'octroi couvrent seuls cette somme ? Que doit être cette boisson ? On n'est guère délicat aujourd'hui.

D'ailleurs le commerce lui-même a grand intérêt à cela. C'est sur ces drogues là qu'il réalise ses plus beaux bénéfices, et un grand négociant en vins d'un département voisin vient récemment d'offrir à la clientèle locale, du vin à 30 fr. la barrique de 225 litres. Comment fait-il ? Si les grands négociants, les gros faiseurs tripotent de la sorte, jugez donc des petits.

Ne comptons donc pas sur le commerce pour acheter nos vins. Mais alors, comment ferons-nous pour vider nos foudres ?

Que M. de Malafosse avait grandement raison l'autre jour, quand il disait, dans une réunion viticole, que le gouvernement était dupe de ses idées libérales en matière de tarifs, et qu'avant peu il faudrait forcément recourir à l'échelle mobile pour sauver l'agriculture française ! C'est notre seule planche de salut.

XX.

Bibliographie

LE BON JOURNAL. — Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 30 avril 1893. — Ismaël Hucher : Fourvoyée. — André Theuriot : Mademoiselle Guignon. — Pierre Sales : Viviane de Montmoran (suite). — Marie Robert Halt : Le jeune Théodore. — Xavier de Montépin : Sa Majesté l'Argent (suite). — Alexandre Boutique : Une Faute de jeunesse (suite).

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 27 avril 1893 : Les nouvelles méthodes d'apiculture : Ch. Derosne. — L'exposition de la Société française de physique : Ch.-Ed. Guillaume. — Le grand récif-barrière : Henri Coupin. — L'homme préhistorique : G. Zumoffen. — Le chemin de fer électrique aérien de Liverpool : Max de Nansouty. — Le secret du jeu des échecs : de Sanderval. — La pulvérisation des métaux : Henri Fournier. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 24 mars 1893 : Ch. de Villedeuil. — L'éclipse totale de soleil du 16 avril 1893 : A. Fraissinet.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (Supplément 22 de la Nature)

La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petites Inventions. — Bibliographie.

LE MUSÉE DES FAMILLES. — Sommaire du 1^{er} 1893. — Le petit Florentin, par H. de Charliou. — Gaietés du mois, par Willy. — Le Candare de Java, par M. Maindron. — Ma Tante, comédie, par Henri Gréville. — Les portes de fer, par Louis de Hessem. — Science en famille, par L. Balthazard. — Pour le drapeau, par Alb. Delvalle. — Chanson de mon village : Mon beau ruban gris, paroles de Eug. Muller, musique de J. Pillevestre. — Mosaïque, par Eug. Muller. — Illustrations par R. Lothé, Alb. Guillaume,

D. Schramm, P. Grolleron, Gaillard, etc., et d'après de vieilles estampes.

Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LIBRAIRIE E. FLAMMARION, 26, RUE RACINE PARIS
Dictionnaire encyclopédique Universel
Publié sous la direction de Camille Flammarion

Contenant tous les mots de la langue française et résumant l'ensemble des connaissances humaines à la fin du XI^e siècle.

Illustré de 20,000 figures gravées sur cuivre. Le progrès des connaissances humaines a été si considérable, depuis un demi-siècle surtout, que l'on a dû rédiger des Dictionnaires spéciaux pour toutes les branches de la science. Mais ce qu'il est indispensable d'avoir entre les mains, c'est un seul ouvrage, synthèse résumée, qui soit au niveau de toutes les sciences à l'état actuel, que l'on puisse consulter facilement avec profit et dont le prix soit accessible à tous.

Pour répondre à l'invitation qui lui en a été adressée, M. Camille Flammarion a entrepris la publication de cet ouvrage d'une importance capitale, à la fois *Dictionnaire* et *Encyclopédie*, s'entourant de collaborateurs éminents, auteurs ou vulgarisateurs des récentes découvertes, promoteurs des progrès scientifiques et parmi lesquelles nous aimons à citer les noms illustres de MM. Faye, Berthelot, Janssen, Joseph Bertrand, Bouquet de la Grye, Tisserand, Edison, colonel Laussedat, Naudin, A. Cornu, Albert Gaudry, Milne Edwards, Blanchard, Hirn, Crookes, Schiaparelli, A. Herschel, Willam Huggins, etc., etc.

Les meilleurs soins ont été donnés à la rédaction de tous les sujets, quels qu'ils soient, avec la collaboration dévouée et désintéressée de plusieurs savants et écrivains célèbres, en dehors des auteurs que nous venons de nommer, et parmi lesquels nous devons signaler principalement, à des titres divers : MM. Maurice Fouché, agrégé des sciences mathématiques, ancien élève de l'École polytechnique, professeur au collège Sainte-Barbe ; Victor Duruy, ancien ministre de l'Instruction publique, de l'Académie française, de l'Académie des Sciences morales et politiques, de l'Académie des Inscriptions, etc., etc. ; G.-A. Daubrée, de l'Institut, ancien directeur de l'École des Mines ; Victorien Sardou, de l'Académie française ; Charles Garnier, de l'Institut, architecte ; Camille Saint-Saëns, de l'Institut, Jules Oppert, de l'Institut ; Charles Brongniart, du Muséum d'histoire naturelle de Paris ; Héral, agrégé de l'École de pharmacie, professeur de botanique à l'École de médecine d'Alger ; Ch. Detaille, agrégé des sciences ; le docteur Ernest Monin ; le colonel de Rochas, administrateur de l'École polytechnique ; Louis Vignon maître des requêtes au conseil d'Etat ; R. Poincaré docteur en droit, député de la Meuse ; Martineau, député de Paris ; Arsène Houssaye ; Anatole France ; Bartholdi, sculpteur ; A. Bernard, inspecteur des chemins de fer d'Algérie ; Jean Kolowski, ingénieur du chemin de fer du Nord ; Louis Gobron, licencié en droit, rédacteur au ministère de l'Instruction publique ; Jules Cohen, actuaire à la Compagnie d'assurances la *Confiance* ; Dietsch, professeur de chimie ; Émile Rivière, docteur en médecine, lauréat de l'Institut.

Cette Encyclopédie comprend la nomenclature complète de tous les mots, leur étymologie et leur définition, la solution de difficultés grammaticales, etc. ; on y trouve des articles complets sur tous les mots qui appartiennent aux sciences, aux arts, aux lettres, à l'industrie, à la médecine, à l'histoire, à la géographie, à la biographie des hommes célèbres de tous les temps, de tous les pays, à l'exception des vivants etc., etc. — Des gravures explicatives au nombre de plus de 20,000 ajoutent encore à l'intérêt que présente cette œuvre considérable, et aucun effort n'a été négligé pour la rendre digne de son but : offrir à ceux qui le désirent une *Encyclopédie tout à fait populaire* et au niveau précis de l'état actuel des connaissances humaines.

Le **Dictionnaire Encyclopédique universel**, illustré, formera plus de 800 livraisons. Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes (cinq livraisons sous couverture) chaque quinzaine.

On peut souscrire à l'ouvrage complet reçu franco à l'apparition de chaque série, en adressant de suite cinq francs et en continuant d'adresser la même somme chaque semestre à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine.

Envoi franco de la première livraison gratuite, où sont indiquées les conditions spéciales de souscription, conditions des plus favorables et des plus avantageuses, si l'on considère l'importance d'un tel ouvrage.

MONITEUR DE LA BANQUE

ET DE LA BOURSE

PARIS — 30, rue Bergère, — PARIS

(26^e ANNÉE)

Revue économique et financière

Publiée par la Maison LEMAIRE, DUPONT et Cie

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Capital : 750,000 Francs

Paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi

Cours complets des Valeurs en Bourse, en Banque, d'Assurances de Charbonnages et Minières ; renseignements utiles ; études sur toutes les valeurs ; questions de jurisprudence financière ; tableaux mensuels des coupons et de l'échelle de revenus des valeurs. Cette revue est l'une des plus anciennes, des plus répandues.

ABONNEMENT : SIX FRANCS PAR AN

ÉTRANGER : DIX FRANCS

Numéros spécimen envoyés sur demande

SOMMAIRE DU N^o 17

Situation — La question budgétaire. — Informations financières. — Mines d'Agua-Tenidas.

— Crédit Lyonnais. — Mines d'or de l'Afrique du sud. — Le chemin de fer de jonction de Salonique à Constantinople. — L'emprunt de Catamarca. — Renseignements utiles : Valeurs à acheter ; valeurs à vendre : Banque de France ; Compagnie parisienne de gaz ; Le Laurium ; Obligations Eaux de Bayonne. — Revue des valeurs. — Marché en Banque. — Petite correspondance. — Marché des départements. — Cours des métaux. — Canal de Suez. — Changes et monnaies. — Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz (rapport).

Tirages : Ville de Paris 1899. — Canal de Panama. — Ville de Paris 1871. — Compagnie du gaz de Bordeaux. — Chemins de fer de l'Est. — Chemins de fer du sud de la France.

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publiées régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Échéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 32, rue de la Sourdière, Paris.

8 fr. par an, paraît tous les jeudis.

(27 années d'existence)

Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

Le meilleur antiglaireux et antibilieux connu est la *Tisane Dussolin*. Il suffit d'en prendre une cuillerée à café chaque matin. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt principal à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

PLUS DE DOULEURS
Rhumatismes, Sciatique, Goutte, Maux de Reins, Points de Côté, Toux rebelle, Bronchites, etc.
PAR L'APPLICATION DU VÉRITABLE
TOPIQUE BERTHÉLÉ AINÉ
50 années de succès et de millions de guérisons ont prouvé son efficacité (Voyez gravures)
Prix : 0.50, 0.75, 1 fr., etc. — Franco contre mandat.
LYON, 21, place Bellecour, P. A. R. S. 111, r. Renaud et 112

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à Cahors, le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois

Hôtel de l'Europe

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

BULLETIN FINANCIER

du 3 Mai 1893

La hausse semble un peu arrêtée aujourd'hui. On avait été un peu vite, il est vrai que les rachats avaient pour beaucoup contribué à la reprise de nos rentes. Le marché ferme a débuté se trouve ensuite mal impressionné par la mauvaise tenue des places étrangères. Londres et Vienne sont faibles. Berlin est influencé par la dissolution probable du Reichstag.

On dit que la hausse de l'Escompte sera augmentée demain à la Banque d'Angleterre.

Le 3 0/0 débute à 97.15 fait au plus haut 97.20, et finit à 96.14.

Les actions de nos grands établissements de crédit manquaient au début de très bonnes tendances et finissent en faiblesse. Le Foncier de 965 revient à 960. Le Crédit Lyonnais cote 761.25. La Société Générale et le Comptoir National d'Escompte restent bien tenus.

Le Suez de 2670 revient à 2666.50.

C'est comme nous l'avons dit la lourdeur des fonds étrangers qui influence notre marché. L'Italien poussé hier à 93.22 1/2 sans raison plausible s'affaïssit à 92.75. L'Extérieure cote 65 5/8.

Les fonds ottomans sont moins fermes.

En Banque, l'obligation de la Cie Nationale de l'Equateur se négocie à 405.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
Cahors

Billets d'aller et retour à prix réduits

La compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les relations commerciales des régions du Lot avec la ville de Bordeaux, vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure, une proposition ayant pour objet d'étendre à cette région les dispositions actuellement en vigueur pour les billets aller et retour de toutes classes prévus par son tarif spécial G. V. n° 2.

Aux termes de cette proposition des billets d'aller et retour seront délivrés pour Bordeaux par Cahors et les gares et stations de la région et réciproquement.

La durée de validité de ces billets est fixée, aller et retour compris, à un jour jusqu'à une distance de 100 kilomètres, à deux jours jusqu'à une distance de 200 kilomètres et ainsi de suite en augmentant d'un jour par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres.

Ces délais sont comptés de minuit à minuit sur la distance du point de départ ou de destination à Bordeaux.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 44 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *quatre jours* au moins avant le jour du départ.

TOUTES les bonnes
CUISINIÈRES

vous diront que le meilleur Tapioca est le

Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÈFLE à QUATRE FEUILLES
Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épiceries et de produits alimentaires.
Gros: 262, Boulevard Voltaire, PARIS

Exiger le véritable nom
MENIER
CHOCOLAT
Eviter les contrefaçons

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte
Brevet S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Velocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Écharpes pour malades et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

A VENDRE 25 fr. Dictionnaire Dupirey de Vorepierre, relié en 2 gros volumes demi-chagrin; a coûté 100 fr.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcoutié.

PRIX MODÉRÉS

Bibliographie

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles
PARIS: 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS: 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire: Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du Journal.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères devenues; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; cultiver leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire un moment apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, directeur.

MALADIES DE LA PEAU

Les GRANULES et le SIROP d'HYDROCOTYLE ASIATICA de J. LÉPINE, Pharmacien en chef de la Marine à Pondichéry, sont, d'après le D^r CAZENAVE, Médecin de l'hôpital Saint-Louis, le remède le plus sûr des affections rebelles de la peau: Eczéma, Psoriasis, Lichen, Prurigo, Dartres, etc.
Dépôt Général à PARIS: Ph^o FOURNIER, 56, rue d'Anjou-Saint-Honoré.
Vente en Gros: Labélonne, 99, rue d'Aboukir, Paris
SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES

GUÉRISON

Certaine et Radicale de toutes les Affections de la PEAU: DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, SORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MEMBRE DES PLAIES et ULCÈRES VARIOUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres.
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIRAN, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Régiments Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

UNION DES OUVRIERS

Tailleurs de pierre et Maçons

L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetière, etc., etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.

Siège Social: Rue de Vayrols, n° 7

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

La Grande Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :
BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut.
H. DERENBOURG, prof. à l'École des langues orientales.
F. CAMILLE DREYFUS, député de la Seine.
A. GIRY, professeur à l'École des chartes.
GLASSON, de l'Institut, prof. à la Faculté de droit.
D^r L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine.
C.-A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques.
H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.
E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof. au Collège de France.
H. MARION, professeur à la Sorbonne.
E. MUNTZ, conservateur de l'École des beaux-arts.
A. WALTZ, prof. à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes. — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr.
Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant
Demandez Prospectus détaillé aux Éditeurs

H. LAMARCAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris

A CÉDER

Un Fonds de commerce très important et bien situé. Matériel presque neuf Bail à la volonté du preneur. Affaire excellente à traiter. S'adresser au bureau du Journal.

A Vendre

EN BLOC OU EN PARCELLES
Une vaste Maison, située au centre de la ville, avec cour et jardin. — Grandes facilités de paiement. S'adresser au bureau du Journal.

A Vendre IMMÉDIATEMENT

L'établissement connu sous le nom de CAFÉ DE STRASBOURG, boulevard Gambetta, n° 77, Cahors. S'adresser à M. Andrieu, propriétaire de l'établissement.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CADRE DU LOT CADRE

En vente chez tous les libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.